

11 mai 2010 | Le Droit | PATRICKPATRICKDUQUETTE DUQUETTE pduquette@pduquette@ledroit.ledroit.com
com

Cris et sifflets indisposent les riverains

Le terrain synthétique de l'UQO ne fait pas que des heureux

Le nouveau terrain synthétique de l'UQO fait le bonheur des sportifs de Gatineau, mais pas des résidents de la rue Millar qui se plaignent des cris des joueurs et du son des sifflets.



MARTIN ROY, LeDroit

À l'instar d'une vingtaine d'autres propriétaires, Julie Fauvelle a signé une pétition réclamant l'aménagement d'un talus antibruit.

Une partie du boisé qui s'étendait derrière les cours arrière des résidences de la rue Millar a été rasé pour laisser place au nouveau terrain sportif de 3,2 millions\$.

Sans arbres pour faire écran au bruit, les riverains entendent distinctement les sifflets des arbitres, les exclamations et mêmes les conversations des joueurs à 30 mètres de chez eux.

Le son porte loin en raison du terrain synthétique qui est surélevé par rapport aux résidences.

Pour l'instant, le bruit arrête à la tombée du jour. Mais d'ici peu, des lampadaires éclaireront le terrain et les parties se poursuivront tard en soirée. « Je veux retrouver mon intimité perdue », supplie Julie Fauvelle, une résidente du 45, rue Millar qui songe à déménager dans un quartier plus silencieux.

À l'instar d'une vingtaine d'autres propriétaires, Mme Fauvelle a signé une pétition. Les riverains réclament l'aménagement d'un talus antibruit entre leurs résidences et le nouveau terrain synthétique.

Lui-même résidant de la rue Millar, l'ombudsman de la Ville de Gatineau, Michel Légère, est intervenu personnellement dans le dossier. C'est lui qui a alerté l'Université du Québec en Outaouais des inquiétudes vécues par les citoyens.

À plusieurs reprises, l'ancien maire de Hull s'est présenté à l'UQO. Il a insisté pour que des représentants de l'université aillent constater sur place la situation vécue par les riverains. Constatant que le bureau de l'ombudsman pourrait être appelé à intervenir en dernier recours dans le dossier, M. Légère a fini par passer le flambeau à d'autres citoyens.

Pour éviter toute confusion de rôles, il promet de se retirer advenant que le dossier échoue sur son

bureau d'ombudsman. « Si jamais on prenait le dossier, ce ne serait pas moi qui devrais s'en occuper », dit-il

L'UQO dit être en règle

Du côté de l'UQO, on affirme avoir respecté à la lettre les règlements d'urbanisme de la Ville de Gatineau pour la construction du terrain de soccer.

« On fait tout ce qui est en notre possible pour résorber les inquiétudes des gens », a-t-il assuré. D'un même souffle, il admet qu'aucune étude de bruit n'a été réalisée avant la construction du terrain. « Une telle étude ne figurait pas dans les exigences de la municipalité », dit-il.

Vérification faite, la zone tampon qui s'étend entre le terrain synthétique et les résidences de la rue Millar est une emprise de chemin de fer. Elle est sur le point de passer aux mains de la Société de transport de l'Outaouais. Or, il n'est pas question d'y permettre la construction d'un talus, affirme sa porte-parole Céline Gauthier. Le contrat avec la compagnie de chemin de fer stipule que les rails doivent demeurer en place advenant une reprise du transport par marchandise.

Mme Fauvelle n'en démord pas. Qu'elle ait été faite dans les règles de l'art ou pas, la construction du terrain de l'UQO a dévalué sa maison. « Quand j'en ai fait l'acquisition, c'était la pire de ma rue. J'y ai investi des sommes importantes. Depuis l'ouverture du terrain de soccer, j'ai tout arrêté. À quoi bon investir si je suis contrainte de déménager pour échapper au bruit? » se désole-t-elle.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

11 mai 2010 | Le Droit | JEAN-FRANÇOIS DUGAS JEAN-FRANÇOIS DUGAS jfdugas@ledroit.com
jfdugas@ledroit.com

Des fonds publics illimités pour rétablir sa crédibilité

Les élus de la Cité de Clarence-Rockland, dans l'Est ontarien, ont accepté de signer des chèques en blanc à leur directeur général, Daniel Gatien, afin qu'il puisse poursuivre, à titre personnel, un journal bimensuel et trois de ses artisans pour « diffamation » et « harcèlement ».

L'entente d'indemnité signée par les deux parties le 14 avril dernier fait en sorte que l'administrateur en chef pourra utiliser des fonds publics pour tenter de rétablir sa crédibilité, qu'il dit minée, devant la Cour supérieure de l'Ontario.

« Les attaques qui m'ont été faites continuellement dans le journal doivent cesser. J'en ai eu assez, le conseil municipal en a eu assez », a affirmé M. Gatien au Droit hier.

Le principal intéressé vise Le Journal des Mousquetaires. À son avis, des collaborateurs ont tenu des propos inacceptables à son endroit depuis les débuts de la publication au mois d'octobre 2008. De son côté, le coéditeur du journal ciblé et ancien conseiller municipal de Rockland, Stéphane J. Lalonde réfute ces allégations.

Indemnisation totale

La Cité de Clarence-Rockland sera garante des frais légaux de manière « absolue et inconditionnelle » dans la cause contre le bimensuel et trois de ses membres, peut-on lire dans la résolution du conseil municipal.

Elle récidivera pour toute autre procédure légale future dans cette affaire. Ainsi, le directeur général sera remboursé même s'il n'est plus à l'emploi de la municipalité ou s'il est victime d'une invalidité à court ou long terme ou d'une faillite.

« C'est une façon de protéger la dignité de nos employés », explique l'échevin Kyle Cyr, qui a proposé la résolution et qui rappelle qu'une municipalité ne peut tenter de telles poursuites en vertu de la loi ontarienne.

Néanmoins, M. Gatien s'est engagé à rembourser la totalité de ses honoraires d'avocats advenant une victoire. Clarence-Rockland épongera les frais légaux dans le cas inverse.

Dédommagements « timides »

La poursuite intentée n'avait toujours pas été déposée à la cour d'Ottawa, hier. Elle demeurait introuvable en fin d'après-midi lors d'un appel du Droit. M. Gatien assure toutefois qu'un tel document avait été préparé par une firme d'avocats. Cependant, il s'est montré discret quant aux dédommagements « très timides » exigés. « Ce n'est pas une question de faire de l'argent. Je veux tout simplement que ça arrête et je veux rétablir ma crédibilité à titre d'employé de la municipalité », avise M. Gatien.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

11 mai 2010 | Le Droit | FRANÇOIS PIERRE DUFAULT fpdufault@ledroit.com FRANÇOIS PIERRE DUFAULT
fpdufault@ledroit.com

Une coop voit le jour pour une école à Cantley

La communauté demande la collaboration de la Commission scolaire des Draveurs

Si l'argent manque pour construire une nouvelle école primaire à Cantley dans l'immédiat, des parents de l'endroit proposent d'amasser eux-mêmes les sommes nécessaires à l'aménagement d'une école modulaire.

Ils demandent à la Commission scolaire des Draveurs (CSD) d'être leur partenaire pour éviter le déplacement, dès septembre prochain, d'une centaine d'élèves vers deux écoles de Gatineau.

Hier matin, des parents membres d'un comité de mobilisation ont jeté les bases d'une coopérative qui leur permettrait de s'associer financièrement avec des partenaires communautaires et gouvernementaux. En soirée, ils ont présenté leur plan d'affaires aux élus de la CSD.

Si les esprits étaient montés au lendemain de l'annonce par la CSD du déplacement d'une centaine d'élèves de Cantley, le dialogue entre les parents et la commission scolaire était beaucoup plus ouvert hier soir.

« Nous ne voulons pas jeter la pierre à la commission scolaire. Nous voulons simplement partager un problème avec elle et aussi partager des pistes de solutions », a déclaré Denis Bureau, un parent de Cantley qui a planché sur le plan d'affaires.

Les parents de Cantley pensent aménager, dès septembre, deux classes modulaires près de chacune des deux écoles primaires de la municipalité. Deux autres classes pourraient être ajoutées à chaque école en 2011. M. Bureau est convaincu que l'ajout de ces classes modulaires pourrait empêcher le déplacement d'une centaine d'élèves des écoles Sainte-Élisabeth et de la Rose-des-Vents vers deux écoles de Gatineau. Les écoles primaires de Cantley sont pleines et, dans les conditions actuelles, la CSD entrevoit des déplacements d'élèves importants à chaque année d'ici 2015.

À long terme, le comité de mobilisation de parents et la CSD s'entendent sur la nécessité de bâtir une nouvelle école primaire pour desservir la municipalité de Cantley. Le président du comité, François Blain, est d'avis que l'idée des classes modulaires va faire son chemin jusqu'à Québec et pourrait faire des petits dans d'autres régions de la province.

Vers une future école

« Nous avons ici un exemple d'une communauté qui se prend en main et qui propose à une commission scolaire de lui fournir des locaux. Nous invitons la CSD à être notre partenaire et à contribuer à notre montage financier, ou sinon nous lui proposons de louer les locaux que nous souhaitons aménager », a expliqué M. Blain au Droit.

Pour le conseiller municipal de Cantley et père de trois enfants, François Hallé, le modèle coopératif et le choix des classes modulaire serait une première étape, peu coûteuse, vers la construction d'une troisième école dans sa communauté. « Dans le fond, nous voulons nous doter des premiers pavillons d'une future école », a-t-il déclaré.

Les classes modulaires pourraient être déplacées et intégrées à une nouvelle construction. Elles n'ont rien à voir avec les classes portatives qu'on retrouve, par exemple, sur le terrain de plusieurs écoles ontariennes. Elles sont construites sur le même principe que les maisons préfabriquées et peuvent même répondre aux normes écoénergétiques LEED.

Denis Bureau estime les coûts des classes modulaires à 800000 \$ sur deux ans. Dès la première année, le comité de parents s'est assuré la participation financière de la municipalité de Cantley et s'affaire à obtenir celle de la Municipalité régionale de comté (MRC) et du Centre local de développement (CLD) des Collines-de-l'Outaouais.

Dans son plan d'affaires, M. Bureau a calculé toutes les dépenses liées au déplacement d'une centaine d'élèves, l'automne prochain. Il estime que sur six ans, il en coûterait 600 000 \$ à la CSD seulement au chapitre du transport scolaire.

À long terme, il affirme que la commission scolaire et la communauté de Cantley sortaient gagnantes d'un projet d'école modulaire.

De son côté, la CSD souhaite prendre connaissance du plan d'affaires avant de se prononcer. Andrée Sirois, la commissaire scolaire pour le secteur de Cantley, a appelé ses collègues à l'ouverture d'esprit.



« Dans ce plan, il y a des nouvelles idées. Et ce sont les nouvelles idées qui nous font avancer », a-t-elle noté.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Un résident d'Orléans lance un concours sur la vache



Le maire et des conseillers en compagnie de M. Laurin étaient réunis pour l'annonce du concours.

Publié le 6 Mai 2010
Kristina Brazeau

Sujets : [Cheddar Et Cetera](#) , [Ace Body Shop](#) , [Orléans](#)

Un résident d'Orléans, Lionel Laurin en ayant assez avec la saga de la vache qui trône sur le toit de l'épicerie fine Cheddar Et Cetera à Orléans a choisi de lancer un concours pour les jeunes pour qu'ils démontrent leur appui à la vache et leur patriotisme.

Le concours bilingue sera lancé dans les prochaines semaines dans les écoles élémentaires d'Orléans. Les écoliers devront composer un poème en lien avec la sauvegarde de la vache de même que les drapeaux canadiens d'où l'aspect patriotique du concours.

Rappelons que la Ville avait accordé un sursis à l'épicerie fine en février dernier concernant la vache qui était menacée par un règlement municipal. La vache, de même que les drapeaux pourront rester sur le toit jusqu'à la fin de l'année 2010 alors qu'une étude sera effectuée à travers la ville à savoir si le règlement doit rester en vigueur ou si des exceptions comme dans ce cas-ci peuvent être faites. «Il est important pour les gens de la région que la vache reste sur le toit. Elle est le symbole de l'agriculture, la nature même de notre comté à Orléans. Je ne dis pas que tous les bâtiments peuvent avoir une enseigne sur leur toit, mais on peut faire une exception pour la fromagerie, tout comme on l'a fait pour le cinéma SilverCity», avait expliqué le conseiller

d'Orléans Bob Monette à l'époque.

Il a réitéré sa position ce matin alors qu'il était présent pour l'annonce du concours lancé par M. Laurin. «Le concours va encourager le sens de l'agriculture chez les jeunes. Le milieu rural n'est pas loin de notre communauté. Quand ils prennent du fromage, ils pourront comprendre que ça vient de l'agriculture», a-t-il fait savoir en encourageant les écoles à participer au concours.

Jusqu'à présent, l'entreprise de M. Laurin, Ace Body Shop offrira 1000 \$ en prix pour le concours et d'autres prix pourraient s'ajouter tout au long.

Celui-ci ne peut pas concevoir que la vache soit retirée du toit. «La vache est le symbole de l'effort des cultivateurs de notre région. Il faut laisser les petites entreprises survivre et surtout, respecter les fermiers», avait-t-il plaidé en février.

Students at Divine Infant Catholic School in Orléans handed their assistant parish pastor, Father Paul Nwaeze, a cheque for over \$1,800 to help students at his alma mater in Nigeria.

Topics : [Central Public School](#) , [Divine Infant Catholic School](#) , [Nigeria](#) , [Canada](#) , [Ihitte](#)

After receiving the cheque, Nwaeze led students in a song about the joy in his heart before thanking them for their contribution.

“I have this great joy in my heart and I have a feeling that the students of Central Public School in Nigeria ... have great joy in their hearts,” Nwaeze told those gathered in the library at Divine Infant Catholic School. “I want to thank you immensely. This is an awesome amount.”

He added that the money will go a long way in helping the Nigerian school. “They are in great need,” Nwaeze continued.

He later explained the school’s primary need is a fence around its premises, noting Central Public is near a busy market and on a busy road so children are exposed to many dangers. A fence would secure and protect the students.

Local students raised the funds through various activities throughout the year, including a school-wide read-a-thon over March Break, an Easter raffle and bake sale. But their offer of help extends beyond monetary considerations. Instead, Divine Infant students are putting their hand out in friendship as well.

Divine Infant principal Pat Morden-Lahey said students are also writing letters and will ship over hand-beaded friendship bracelets.

“We hope to start a pen pal relationship,” she said, adding used books and teaching materials will also be sent over.

Forming a partnership with Central Public School, located in Ihitte, Nigeria, also teaches students about social justice and awareness and that not all people live like we do in Canada, Morden-Lahey continued.

Students at Divine Infant were shown pictures of the children and their school. “These are real people at the other end of the raffle ticket,” she said.

Students here also learned about the culture, textile weaving in Nigeria and simple phrases in Igbo, one of Nigeria’s languages.

Students here were taught about how similar they are to those in the African school – both groups love soccer, for example – but they also learned about

the inequalities.

With about 365 students, Central Public School has few resources and, according to Morden-Lahey, no outside support.

“The kids here are really fortunate,” added Nwaeze, who came to Canada five years ago. He explained there’s no school bus for students in Nigeria, who must walk to school. And they make that trek only after they’ve completed their morning chores, which can include heading out to fetch water.

Morden-Lahey, who credits local parent Leslie Kaduk for mobilizing the school and forming the connection, indicated she hopes the initiative will grow.

“We want to get to know the students, I want to talk to the principal there and pledge to continue our support,” she said.

Avalon students take gastronomic tour around the world



Photo by Patricia Lonergan



Published on May 7th, 2010

Patricia Lonergan

The room was warm, spirits were high, and plates were heaped with foods from around the world as hundreds gathered at Avalon Public School's first multicultural potluck on April 7.

Topics : [Avalon Public School](#)

"Every family brought a dish," said principal Sandra Stewart, adding the school represents 69 countries.

Each dish had a label affixed to it, stating its country of origin and all the ingredients. The only rule was that all foods had to be peanut-free, Stewart indicated.

While the highlight of the evening, food wasn't the only treat. The walls of the gymnasium were adorned with various cultural artwork created by students. A map in the foyer, meanwhile, pinpointed all the places represented by those at the school. Language and music also featured prominently during the event.

The idea for the potluck came out of a staff meeting, Stewart recounted. A committee was soon struck and the community was invited to participate. Stewart explained every family received a letter from the school asking them to sign up and provide a dish. Families who agreed to take part were given a meal ticket so the committee could plan ahead.

All told, about 450 people took part. It was so successful, in fact, Stewart noted they had to turn some people away.

Stewart said she hopes to make the event annual, explaining it's a great way to bring awareness to the various cultures represented in the school that might not be evident every day.

She added she's "extremely proud" of how staff worked to get the event off the ground, students contributed with artwork, and how the community came together to make it a success.